

EVALUATION EXTERNE 2019_HUMANYA		MANAGEMENT REPONSE			
Domaines	Recommandations	PERTIENCE	PRIORITE	Justification	Actions mises en œuvre ou planifiées pour répondre aux recommandations
Au niveau des bénéficiaires :	- Intensifier les sensibilisations des bénéficiaires aux respects de la protection de l'environnement en pratiquant les techniques agroforestières ;	1			* En cohérence avec l'approche Communautaire, Prioriser les sujets de sensibilisation- comme priorité des enjeux environnementaux locaux - AVEC les bénéficiaires * Produire des outils supports de sensibilisation - en Protection de l'environnement
	- Sensibiliser les populations urbaines et rurales à la nécessité du reboisement et de bonnes infrastructures d'assainissement ;	1			* RC des PL pour la maîtrise de ces outils de sensibilisation * Monitorer le nombre de personne sensibilisées et les changements de prise de conscience en matière de protection de l'environnement
	- Encourager les groupes féminins et les femmes en les sensibilisant et en renforçant leurs capacités pour leur autonomisation d'une part et conscientiser les responsables des organisations membres à intégrer les femmes dans les organes de prise de décision et d'exécution pour raison d'équité ;	1			* Systématiser la sensibilisation de toutes les OSC (domaine d'action du renforcement de la bonne gouvernance) aux objectifs concrets de l'approche Genre: - Accès des femmes à la représentation et à la gouvernance dans les OSC - Accès des femmes à l'alphabétisation - Accès des femmes aux Micro Projets (et priorité à celle qui suivent l'alphabétisation) - Accès des femmes au RC thématique - en lien avec les MP
	- Les rencontres (forums) avec les autorités locales, les élus et autres organisations de la société civile sont des opportunités d'échanges, d'analyse et de sensibilisation sur l'intégration du genre et environnement.	1			* Systématiser le plaidoyer Genre et Environnement en ciblant nos priorités - avec les OSC- et s'en faisant le relais
Au niveau des partenaires/des quatre ACNG :	- Organiser un atelier entre les partenaires et d'autres acteurs en vue de disposer de documents de référence uniques sur le 'genre' d'une part et l'environnement d'autre part ;	1	1	Les PL doivent formuler une vision minimum commune en matière de Genre et Environnement- au sein du programme de CONGODOPREN	* Analyser - avec tous les partenaires- les priorités stratégiques en matière de Genre et Environnement qui se dégagent du terrain
	- La définition d'une politique et stratégie genre des partenaires et l'élaboration du contenu de la thématique environnement au sein des partenaires ;	1	1		* Lors de Revue partenariale avec le PL: Clarifier/Partager les priorités stratégiques en matière de Genre et Environnement * Définir les lignes d'action concrètes intégrées au programme 2017/2021 et 2022/2026 * Définir les indicateurs (de changements) et leurs valeurs cibles
	- La poursuite de l'appui au renforcement des capacités des cadres des partenaires et leaders/responsables paysans sur le thématique genre et environnement ;	1			* Produire - de manière centralisée- des outils pédagogiques pour soutenir les compétences et connaissances des PL sur les thèmes du genre et de l'environnement (sur les sujets ciblés par les OSC) et constituer une bibliothèque * RC des PL sur base des ces outils
	- L'intensification de la formation en mettant à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;	1	1	Il faut trouver un manière de créer l'émulsion- chez les PL et chez les OSC- en matière de genre et environnement en diffusant les succès mais aussi en liant ces objectifs sociaux au renforcement du revenu .	* Renforcer les C des PL sur la digitalisation de témoignages < des bénéficiaires
	- Il faudrait investir davantage dans la formation des équipes locales des ACNG sur les thèmes transversaux afin d'apporter aux partenaires un soutien encore meilleur.	1	1		* Digitaliser (produire et capitaliser) de récits inspirants pour le changement - en matière de genre et d'environnement: * Diffuser les capsules vidéos :
	- Faciliter les échanges d'expérience sur les bonnes pratiques en matière du genre et de l'environnement entre les partenaires, les organisations membres, les OSC ;	1	1		- entre les PL - au sein des Aires de santé - entre les Aires de santé
	- La production des produits spécifiques par exemple un spot radiotélévisé sur le genre et l'environnement ; la production et projection des films documentaires sur ces questions dans les quartiers populaires ; la production et présentation des sketch et saynètes éducatifs ; la production et distribution des dépliants ;	1	1		* Atter la promotion de ces 2 thèmes politiques transversaux à des appels à propositions de Micro Projets socio-économiques formulés par les OSC * Capitaliser les meilleures expériences Micro Projets * Produire des capsules résumées par thèmes et les diffuser entre les ACNG
	- On peut renforcer encore plus la capitalisation des bonnes pratiques au niveau des partenaires , des ACNG et du consortium sur le terrain et en Belgique ;	1	1		
- Trouver de nouveaux partenaires dans ces deux secteurs (genre et environnement) ;	1	1	Il faut renforcer les ressources - pour financer ou co-financer les actions en matière de genre et environnement- et pour renforcer notre expertise	Identifier des nouveaux PTF et répondre à des appels à proposition * Intégrer - si possible - les nouveaux dossiers de projet- actions et résultats- dans le programme DGD pour soutenir les impacts et le co-financement.	

	- Harmoniser les outils et les approches favorisant une meilleure intégration de ces deux thèmes dans le fonctionnement et les activités des ACNG et leurs partenaires ;	1			Mettre à jour la politiques Genre et Environnement de CONGODORPEN en se nourrissant des approches des autres ACNG et des PL
	La sensibilisation est très importante mais pas suffisante. Sans suivi ou action concrète , nous ne savons pas s'il y aura une amélioration réelle et durable. Les quatre ACNG pourraient intégrer encore plus des activités concrètes sur les deux thèmes dans les plans d'action des partenaires et/ou dans le plan commun des synergies/complémentarités sur les deux thématiques ;	1			* SYSTEMATISER le recensement des activités Genres et Environnement * Renforcer le Monitoring de Genre et Environnement * Renforcer l'analyse du Monitoring de Genre et Environnement et la prise de décision pour améliorer l'impact
	- Il faut se mettre d'accord sur les indicateurs au niveau du consortium qui montrent le progrès fait et réel. En même temps, la DGD devrait accorder plus d'attention à l'intégration explicite du genre et de l'environnement dans le système de S&E à vérifier lors des appréciations des programmes après 2021.	2		On est à mi parcours du programme 17/21 et les partenaires du CONSORTIUM n'ambitionnent pas de continuer ensemble dans un prochain programme 22/26. La priorité va donc à l'atteinte des Indicateurs communs et à l'échange d'expériences et expertises (par rapport à celle d'un politique et d'un cadre commun en matière de genre et environnement)	
	- Il est recommandé de développer un cadre de référence au niveau des ACNG sur les deux thématiques :	2			
	- Un cadre conceptuel qui explique la vision commune et la stratégie concertée des quatre ACNG, sur le genre et l'environnement dans le contexte du programme commun ;	2			
	- Ce cadre de référence devrait inclure des éléments qui proviennent du terrain par ex. par le biais d'un atelier pour maîtriser les éléments du cadre logique des quatre ACNG sur le genre et l'environnement ;	2			
Des actions prioritaires recommandées à intégrer dans le programme commun actuel sont les suivantes :	- À partir des ACNG, et en prenant compte des stratégies environnementales/sur le genre actuelles ou souhaitées des partenaires locaux, élaborer une stratégie environnementale/sur le genre du programme global, ainsi qu'un cadre de suivi et évaluation permettant de mettre en lumière la multitude d'interventions environnementale sur le terrain (déchet, énergie, agroforesterie), de mesurer leur succès et de les traduire en impacts ;	2			
	- Développer un plan d'action commun pour les deux thèmes transversaux :	2			
	- Organiser, au niveau des ACNG, un atelier de mise en commun de stratégies et bonnes pratiques existantes, avec la participation des partenaires locaux ;	1			ok déjà pris en compte ci-dessus
	- Organiser des ateliers de partage sur le genre et sur les axes environnementaux principales : le reboisement et l'agroforesterie, l'efficacité énergétique, la gestion de déchets (domestiques et biomédicaux), l'agroécologie.	1			* Valorisation de la réunion d'auto-évaluation du CONSORTIUM 2021 pour échanger entre les membres du CONSORTIUM sur - les politiques - les stratégies - les activités - les outils - les témoignages - les forces et faiblesses - les résultats/impacts
	→ Renforcer les échanges d'apprentissage et de bonnes pratiques sur les deux thèmes entre les ACNG sur le terrain + partenaires + d'autres acteurs (au niveau local et national) ;	1			
	→ Connecter encore plus la sensibilisation aux activités concrètes ;				
	→ Clarifier comment les actions sur les deux thèmes contribuent à la réalisation des objectifs en matière de genre et d'environnement, tels qu'ils sont formulés dans le programme.	1			
	- Renforcer les capacités des équipes locales sur les deux thèmes et par conséquent les partenaires et les bénéficiaires ;	1			
	- Développer des indicateurs/ des témoignages qui rendent plus visible les résultats sur les deux thèmes (S&E) ;	1			Témoigner aux autres membres du CONSORTIUM des indicateurs et témoignages de récits inspirants ou projets transversaux développés par CONGOODPREN
	- Rendre plus visible le budget pour travailler l'intégration des deux thèmes : Cela ne signifie pas nécessairement plus de budget, mais cela signifie rendre plus explicite le budget à utiliser pour les deux thèmes dans le programme commun ;	1			Identifier un budget Genre et Environnement (transversal) dans le budget de chaque PL (via projets adjoints) et rassembler ses budgets à l'échelle de CD.